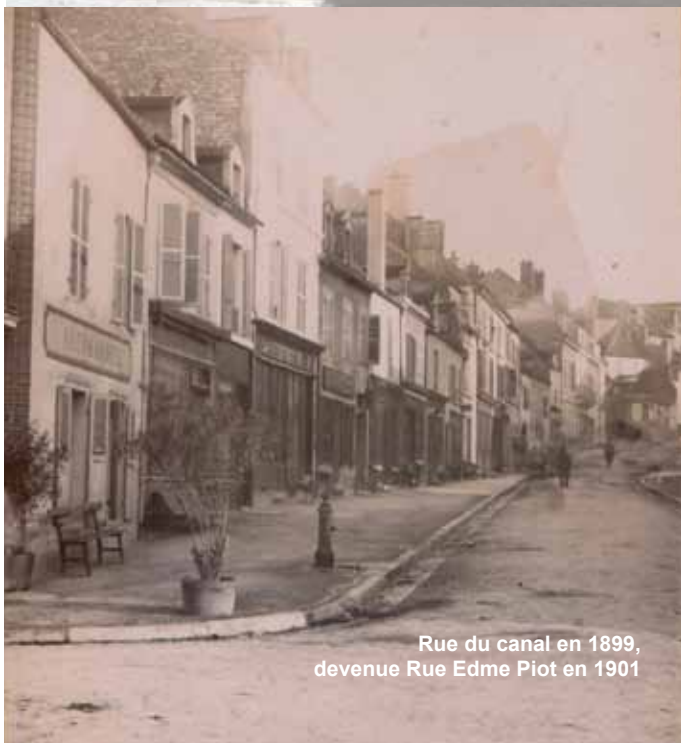


► Les Aménagements de la rue Edme Piot

Dans le cadre du FISAC et de l'étude urbaine du centre-ville, en collaboration étroite avec l'UCAM (Union des Commerçants et Artisans Montbardois), des réflexions ont été engagées notamment sur le fonctionnement de la rue Edme Piot, et des préconisations faites respectivement par chacun des deux cabinets PIVADIS et CGIIC.

Sur cette base, la municipalité a souhaité créer des « aires de respiration » dans la rue Edme Piot. Il s'agit de redonner aux piétons des espaces de vie, tout en canalisant et sécurisant la circulation des voitures : en effet, cette rue, pour un sens unique de circulation, est beaucoup trop large ce qui favorise les stationnements sauvages en double, voire triple file.

Les travaux ont commencé à la mi-mai. L'élargissement des trottoirs dans ce type de rue n'est pas toujours simple surtout lors de la présence des engins de chantiers. Lorsque ces agrandissements de trottoirs seront terminés, des ensembles « bancs/jardinières » seront installés pour, nous l'espérons, la plus grande joie de nos administrés.



Rue du canal en 1899, devenue Rue Edme Piot en 1901



Ce sont les corniches qu'il faut remettre en état cet été

► Des travaux de mise en sécurité pour le Musée des Beaux-Arts

Depuis plusieurs années les corniches du Musée des Beaux-Arts se dégradent.

Des barrières de protection avaient été installées pour éviter aux enfants de l'Ecole Privée Buffon de recevoir des éclats de pierres. Au budget 2013, sont inscrits des travaux de confortement de ce bâtiment. Ceux-ci seront réalisés cet été pendant les vacances estivales. L'entreprise, qui effectue actuellement les travaux de maçonnerie de la Maison des Bardes est déjà en train de préparer l'organisation de ces travaux.

► La Réfection des murs du Cimetière du Parc

Parmi les travaux pour lesquels des demandes de subvention avaient été adressées à l'Etat et validées par celui-ci, figurait la réfection des murs du Cimetière du Parc.

Ces travaux, démarrés au mois d'avril, sont maintenant quasiment terminés. Il s'agissait de reprendre les parties supérieures de l'ensemble des murs d'enceinte ainsi que les couvertines en tuiles. Certaines parties étaient plus abimées que nous ne l'imaginions, mais nous avons demandé à l'entreprise d'aller au bout des choses afin de respecter une cohérence d'intervention pour optimiser la solidité de la structure.

Depuis de nombreuses années ces murs se dégradent un peu plus chaque jour. La subvention accordée par l'Etat, a permis à la collectivité de pouvoir enfin intervenir sur cette partie du patrimoine de la ville.



Réfection des murs du Cimetière du Parc